



Votre projet nous tient à cœur

Nos bureaux :

Côte d'Ivoire

➤ Abidjan :

Deux Plateaux
en face de l'ENA
Tél : (225) 22 41 81
36
(225) 32 78 71 91
Cell : (225) 01 60 50
60

➤ Daloa :

Quartier Commerce
Immeuble ECOBANK
Tél : (225) 32 78 71
91

Cameroun

➤ Douala :

Tél. : (237) 99 91 90
83
(237) 74 42 36 56
(237) 77 77 33 51
(237) 99 85 41 17

Sénégal

➤ Dakar :

12, BLVD M'BAYE
complexe Azur 15,
2ème étage BP
50555 Dakar-
Sénégal Tél : (221)
33 829 64 64 Cell :
(221) 862 12 54

Canada :

➤ Laval :

425, 90ème Avenue
Laval Québec
H7W3L1
Tél. : 1 438 887
5506

<http://www.africanada.fr>
rinfo@africanada.fr

Notre équipe travaillera avec vous de manière efficace et rapide pour vous aider à vous installer dans la légalité au Canada avec les différents types de programmes :

Résident permanent

Permis d'étude

Permis de travail temporaire

Africanada est membre du **Conseil de Réglementation des Consultants en Immigration du CANADA** et du **QUEBEC** par l'intermédiaire de **HENRI DJOUGOUE**, canadien issu de l'immigration ; notre numéro d'accréditation est le : **R409911**. Cette société a pour rôle de s'assurer que les mandatés ont la compétence nécessaire pour représenter les candidats à l'immigration au Canada et à protéger le public.

L'immigration au Canada est elle faite pour tout le monde ?

Non, elle n'est pas faite pour tout le monde, car les candidats à l'immigration sont sélectionnés selon des critères bien définis ; ces critères sont : **L'âge, le diplôme, l'expérience professionnelle, la langue, la capacité financière etc....** Ainsi pour les raisons précitées, l'immigration ne s'adresse pas à tout le monde, vu que tous les programmes d'immigration conduisent à la citoyenneté canadienne. **Immigrer au Canada vous intéresse ?**

Évaluation de vos chances d'admissibilité à un programme d'immigration canadienne

Le Canada offre plusieurs programmes d'immigration conçus pour attirer les meilleurs professionnels et travailleurs qualifiés du monde entier. Il existe également d'excellents programmes de regroupement familial destinés à ceux d'entre vous qui ont de la famille proche au Canada.

Comment savoir quel est le programme qui vous convient le plus ? On peut facilement se sentir perdu devant le nombre d'options



Votre projet nous tient à cœur

qui s'offre à soi. AFRICANADA peut vous aider à vous y retrouver grâce au **formulaire d'évaluation préliminaire** de vos chances d'admissibilité à un programme d'immigration canadienne. Le formulaire d'évaluation de vos chances d'admissibilité à un programme d'immigration canadienne a été conçu pour ceux d'entre vous qui envisagent de venir au Canada. Il vous suffit de répondre correctement aux simples questions posées. À l'issue du questionnaire, on déterminera lequel des programmes vous correspondent en fonction de votre profil. En cernant vos possibilités, Le formulaire d'évaluation réduit les recherches et les efforts que vous auriez eu à fournir autrement ! Vous pouvez ainsi entreprendre vos démarches d'immigration avec l'assurance que pour le reste, ce ne sera plus qu'une question de temps avant que vous et votre famille puissiez vous installer au Canada.

Par où commencer ?

Etape 1 : se procurer le guide dénommé : COMMENT VENIR AU CANADA pour avoir des informations sur l'immigration, sur le Canada, sur les bourses d'études et pour remplir le formulaire d'évaluation préliminaire qui s'y trouve. **NB** : tous les clients intéressés doivent obligatoirement se procurer ce guide au prix de six mille (**7000**) francs CFA dans bureaux.

Etape 2 : faire une consultation, Apres avoir remplir correctement le formulaire d'évaluation ou la fiche de renseignement du client qui nous permet d'avoir toutes les informations sur l'intéressé, veuillez contacter AFRICANADA pour une consultation en composant un des numéros suivants : fixe : 22418136 ou portable : 01605060 ou se rendre dans nos locaux pour la consultation.

Pendant la consultation, le client reçoit un rapport initial détaillé avec tous les conseils pertinents sur son projet d'installation au Canada les honoraires, les frais administratifs ainsi que les détails du processus. Dans le cas où un candidat n'est pas admissible à un programme, c'est là qu'on s'arrête. **NB** : les frais de consultation s'élève à (**70 000**) francs CFA pour toute la Durée du processus et est non remboursable.

